

Edito

Christophe Prochasson, recteur de l'académie de Caen,
Chancelier de l'université

La ruralité est l'un des deux caractères dominants de l'Académie de Caen. Les villes petites et moyennes y sont nombreuses, les isolats fréquents, alors que la ville de Caen s'impose comme une capitale régionale dotée d'équipements culturels, scientifiques et universitaires de haut niveau. Cette situation, sur laquelle se greffe une démographie languissante, a pour corollaires des difficultés qui entravent toute politique éducative visant à réduire les inégalités scolaires. Ces dernières séparent non seulement les groupes sociaux mais aussi les territoires. On a longtemps cru pouvoir remédier à ces fractures sociales et territoriales par le maintien d'un dense réseau d'établissements (écoles, collèges et lycées). Aujourd'hui cette réponse s'avère contreproductive. Trop petits, les écoles et les EPLE de l'Académie ne sont pas en mesure de proposer à leurs élèves une offre scolaire de qualité suffisante, ni d'assurer aux enseignants des conditions de travail satisfaisantes dans une équipe trop réduite pour nourrir une dynamique suffisante en établissement.

Le second trait caractéristique de l'Académie de Caen réside dans l'importance de la voie professionnelle au regard des moyennes nationales. Grâce à des corps d'inspection très mobilisés et des équipes enseignantes de grande qualité, des établissements ont réussi à faire de plusieurs filières professionnelles des voies de la réussite voire de l'excellence dans certains secteurs phares. Des difficultés demeurent cependant. La principale tient à la propension de bien des familles à opter préférentiellement pour une orientation vers des formations de proximité, tendance qu'il convient de combattre par une politique visant prioritairement à l'élévation du niveau de qualification. Cette priorité passe par le renforcement des liens avec l'environnement économique, le développement de l'apprentissage dans les formations supérieures et l'amélioration d'une formation continue publique fragilisée par la concurrence de l'offre privée. L'Académie de Caen doit, tout en valorisant la formation professionnelle, encourager davantage d'élèves à choisir la voie générale. Elle doit enfin pousser ses élèves à poursuivre en plus grand nombre des études post-bac afin de combler l'important retard qu'atteste l'Académie en matière de poursuite d'études. C'est donc à une réflexion globale sur le parcours des élèves et leur insertion ultérieure qu'il convient de réfléchir.

Pour répondre à ces deux grands défis, l'Académie de Caen doit recourir à trois leviers prioritaires qui relèvent d'une approche strictement pédagogique. Les deux premiers concernent directement les élèves et touchent à ce qui s'accomplit au sein même de la classe. Le souci de relever le défi de la réussite de tous les élèves et de lutter contre les inégalités impose de prendre acte des nouvelles économies de la connaissance. La posture de l'enseignant doit continuer d'évoluer. L'approche descendante de la pédagogie est aujourd'hui remise en cause par la démocratisation de l'accès aux savoirs. L'enseignant est invité à repenser son métier et à renforcer sa présence aux côtés des élèves et non plus face à eux. Les conséquences d'un environnement de plus en plus ouvert, en pleine évolution, où les frontières traditionnelles (entre nations, disciplines, institutions, privé et public, etc) sont devenues poreuses, exigent une ouverture culturelle très ambitieuse. Il s'agit ainsi de travailler à atténuer les inégalités entre milieux informés, souvent ancrés dans l'univers urbain des centres villes, et catégories marginalisées aux périphéries. L'ouverture à l'international, à la recherche et aux arts constitue une ardente obligation pour garantir la réussite de tous nos élèves, quels que soient leurs lieux de vie et de leur choix de formation.

Composante essentielle des sociétés modernes, le numérique bouleverse la relation au savoir, ainsi que la relation de l'école avec son environnement. A l'opposé de toute mode ou de toute fascination naïvement technophile, la montée en puissance du numérique, mise au service des apprentissages, sera de nature à contribuer au renouvellement des pratiques pédagogiques, à la condition expresse d'être correctement maîtrisée. Le numérique est l'outil adapté qui, dans et hors la classe, saura efficacement répondre à la volonté de briser les isolements sociaux ou territoriaux que l'école républicaine se doit de combattre. Il permet déjà aux enseignants d'accomplir un changement de posture qui les rapproche de leurs élèves, à commencer par les plus fragiles qui réclament une attention et un soin particuliers. Le recours à l'outil numérique, adossé au travail critique des enseignants, est l'un des leviers pertinents pour atteindre, autant que faire se peut, l'égalité de l'accès aux savoirs et l'acquisition de nouvelles compétences.

On comprendra dès lors sans mal pourquoi la formation des enseignants, initiale et continue, doit être considérée comme le troisième levier qui permettra à l'école du XXI^e siècle de répondre aux valeurs toujours vivantes de l'école républicaine, à commencer par l'égalité. Le renforcement de la professionnalité des enseignants est un enjeu majeur non seulement parce qu'il donnera à la transmission des savoirs une efficacité et une efficience renouvelées mais aussi parce qu'il contribuera à redonner aux enseignants une dignité professionnelle que l'opinion leur conteste parfois. Cette professionnalisation des enseignants, opérée sur de nouvelles bases, telle qu'elle est désormais défendue et enseignée dans les ESPE, appelle une meilleure fluidité entre les cycles. Trop souvent,

l'ignorance réciproque commande et brouille les relations entre professeurs des écoles et professeurs du second degré, entre professeurs du second degré et professeurs des cycles supérieurs. Une meilleure collaboration entre les différents corps contribuera aussi à fluidifier le parcours de l'élève et donc à faciliter sa réussite. Elle permettra, au sein des équipes pédagogiques, des pratiques d'évaluation harmonisées inscrites au centre des apprentissages. Ainsi l'élève apprend-il mieux parce qu'il est en confiance et prend conscience de ses progrès.

C'est en ces termes, qu'à partir d'une situation locale, l'Académie de Caen veut s'engager pour une école plus juste au cœur du projet républicain, posant les bases d'une école bienveillante, associant les familles à la construction de sa démarche éducative. A partir de ces principes généraux, l'Académie est en mesure de tracer un chemin qui mènera les élèves normands dans la voie de la réussite.